



BIOSYL LIMOUSIN

Site de Guéret

Rue du Cros

23000 Guéret

PJ n°11 – Capacités techniques et financières

N° Etude : ET-225-092022

Mars

2023



SOMMAIRE

I.	IDENTITE DU DEMANDEUR	3
I.	PRESENTATION DE LA SOCIETE	4
II.	JUSTIFICATION DU PROJET	5
III.	CAPACITE TECHNIQUE ET ORGANISATIONNELLE.....	6
3.1.	Conception du projet.....	6
3.2.	Activité.....	6
3.3.	Organisation du site en exploitation	6
IV.	CAPACITE FINANCIERE	9

FIGURE

Figure 1	: Organisation du site en production	7
Figure 2	: Organigramme prévisionnel de la société BIOSYL LIMOUSIN	8

I. IDENTITE DU DEMANDEUR

La société BIOSYL LIMOUSIN, filiale de la société BIOSYL, est le porteur de la présente demande d'enregistrement environnementale au titre des ICPE.

Dénomination sociale : BIOSYL LIMOUSIN
SIREN : 922161583
SIRET : 92216158300013
Adresse du siège social : 1 Avenue du Docteur Butaud, 23400 BOURGANEUF
Signataire : Antoine DE CORCKBORNE
Mail : antoine.decockborne@biosyl.fr

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La présentation de la société BIOSYL et de sa filiale BIOSYL LIMOUSIN créée en 2023 pour porter le projet d'implantation d'une usine de fabrication de granulés de bois sur la commune de Guéret est détaillée en **PJ n°1- 3** à laquelle il convient de se référer.

Le présent chapitre est sans objet.

II. JUSTIFICATION DU PROJET

La justification du projet d'implantation d'une usine de fabrication de granulés de bois sur la commune de Guéret est détaillée en **PJ n°1- 3** à laquelle il convient de se référer.

Le présent chapitre est sans objet.

III. CAPACITE TECHNIQUE ET ORGANISATIONNELLE

3.1. Conception du projet

Au travers de sa filiale BIOSYLVA, la société BIOSYL exploite depuis 2013 une usine de granulés de bois sur la commune de Cosne-Cours-sur-Loire (58), elle a implanté une usine de granulé de bois à Lempdes sur Allagnon (43) en Auvergne et entend dupliquer son modèle d'unité de production de granulés de bois à Guéret (32)

Pour mener à bien son projet, la société a pris le parti de répartir les tâches en fonction des capacités internes ou externes à l'entreprise :

- Antoine de Cockborne, directeur général de BIOSYL et président de BIOSYL LIMOUSIN, en charge de la levée de fonds, du pilotage de l'usine, du recrutement et de la commercialisation,
- Yves Cormier, directeur financier de BIOSYL, administrateur de BIOSYL AUVERGNE
- Christophe MERAND, en charge de la conception et du montage du projet de l'usine ;
- UNISYLVA, représenté par Benoit Rachez, fournit une partie de la matière première (rondins de bois de feuillus) à BIOSYL LIMOUSIN et est actionnaire de BIOSYL ;
- le cabinet d'études AHIDA Conseil, en charge de l'élaboration du Dossier de Demande d'Enregistrement au titre des Installations Classées Protection de l'Environnement ;
- le maître d'œuvre Cédric GENE, architecte en charge des plans et du permis de construire,
- les conseils techniques et réglementaires de la DREAL et de la DDT de la Creuse ont été retenus,
- les conseils techniques, des services techniques de l'Agglomération du Grand Guéret,
- les prescriptions techniques concernant la prévention et la protection incendie, ont été déterminés en liaison avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

3.2. Activité

Le projet est porté par 2 co-actionnaires : LIGNA (groupe BIOSYL) à hauteur de 80% et UNISYLVA à hauteur de 20%.

Ce projet s'appuie sur un réseau de fournisseurs solides pour approvisionner son unité de fabrication de granulé de bois (environ 102 800 tonnes de bois ronds forestiers écorcés et 10 000 tonnes de produits connexes de scieries) : UNISYLVA, ALLIANCE FORETS BOIS, CFBL et l'ONF. Ces fournisseurs garantissent une gestion durable de la forêt et une traçabilité des bois commercialisés.

BIOSYL LIMOUSIN projette de produire 85 000 tonnes de granulés par an. Une quantité annuelle de 5 000 tonnes d'anhydres est prévue en sous-produit de scierie écorcés. Le besoin en bois rond écorcés est de 79 000 tonnes d'anhydres par an. La production annuelle d'écorces est de 14 930 tonnes environ.

Pour sécuriser le projet, la coopérative forestière UNISYLVA apporte des garanties à travers un contrat d'approvisionnement long terme qui couvrira environ 51% des besoins en bois ronds de l'usine. Un contrat du même type est établi avec les autres fournisseurs pour le reste des besoins en bois rond.

La vente de pellet est sécurisée par des LOI avec des gros distributeurs français.

3.3. Organisation du site en exploitation

❖ **Fonctionnement général**

L'exploitation de la future usine s'articule autour de 3 pôles distincts :

- 1 pôle « Production » : Transformer la matière première en produit fini
- 1 pôle « Logistique » : Assurer la disponibilité des stocks
- 1 pôle « Commercial » : Vendre et Acheter

Ces 3 pôles sont en lien direct avec la direction.

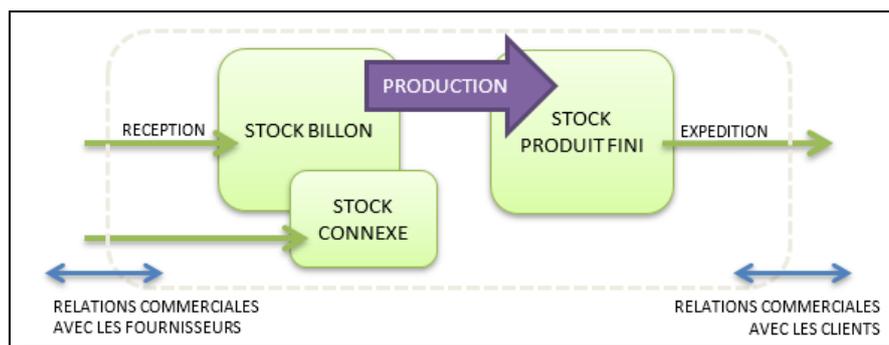


Figure 1 : Organisation du site en production

❖ La production

La production est au cœur de l'usine. Sa fonction est de transformer la matière première en produit fini. Elle est garante de l'intégrité de l'outil de production, en assure le bon fonctionnement et son maintien en condition opérationnel (maintenance, entretien, nettoyage, commande des pièces détachées, ...).

La production est en contact direct avec le pôle logistique. La production spécifie à ce dernier ses besoins en termes de matière première, consommable (filmes, palettes, ...), et espace disponible pour le stockage des produits finis.

La production rend compte aux autres pôles au travers de la capacité de production.

Sont présents sous la responsabilité d'un directeur technique, les responsables de production et de maintenance et une équipe postée constituée d'un chef de quart ou superviseur, de 3 conducteurs d'engins et d'un technicien de maintenance.

❖ La logistique

Le pôle logistique assure les flux de matières. Sa fonction est d'assurer la disponibilité des stocks aussi bien de matière première que de produit fini.

Le pôle logistique a à charge :

- l'approvisionnement, la réception et le déchargement de la matière première ;
- l'approvisionnement des consommables (hors maintenance) ;
- le chargement et l'expédition ;
- la gestion des stocks.

Il rend compte aux autres pôles au travers de l'état des stocks et de la planification des flux.

Sont présents sous la responsabilité d'un responsable logistique, du personnel administratif, cariste et réceptionniste.

❖ Le commercial

Le pôle commercial a pour fonction la vente du granulés et l'achat des matières premières. Il s'appuie sur les données du pôle logistique. Il a à charge l'entretien des relations avec clients et fournisseurs. Il rend compte aux autres pôles au travers du carnet de commande.

❖ La Direction

Ces 3 pôles sont sous le pilotage direct de la direction. Les pôles rendent compte à la direction des capacités, de production, d'acheminement, et d'achat/vente. La direction en retour leur spécifie des objectifs et partage ses stratégies :

- Organisationnelle,
- Investissement machine, maintenance,

- Achat / Vente,
- Distribution.

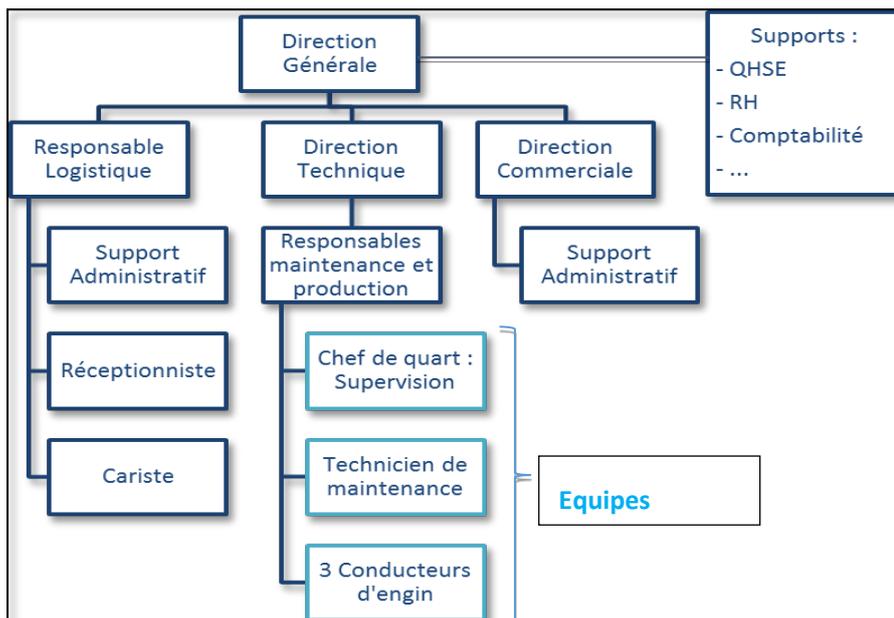


Figure 2 : Organigramme prévisionnel de la société BIOSYL LIMOUSIN

IV. CAPACITE FINANCIERE

Le montant d'investissement requis du projet BIOSYL LIMOUSIN s'élève à environ 27 millions d'euros :

- 2 M€ d'Etudes/maitrise d'œuvre ;
- 7 M€ Génie civil/VRD/Immobilier ;
- 18 M€ Machines.

La structure capitalistique est représentée ci-dessous :

- Fonds propres : 11 M€
- Pool bancaire : 16 M€

La période de stabilisation prévisionnelle est de trois ans pour atteindre les 90 000 tonnes de production et un chiffre d'affaires stabilisé à 28 M€.